

Sire Charles le Coq va en Picardie.

Sire Guillaume Bonneil, général, s'excuse d'aller en Picardie, à cause qu'il y a esté il y a deux ans et que nul ni a esté depuis lui et que par les ordonnances est defendu que nul n'aille par deux fois en suivant en une contrée.

(Sorb., H. 1, 13, n° 173, fol. 98 r°.)